

date 10/03/1994

Spécial COMMISSION
BRUXELLES



DG IX - USHT

COURS DE SECOURISME INDUSTRIEL 1994

Comme les années précédentes, le service USHT avec la collaboration de la Croix-Rouge de Belgique et l'appui du service "Formation" vous invite à suivre des cours de secourisme industriel pendant l'année 1994.

Les sessions seront organisées comme suit :

1ère session : mois d'avril
2ème à 5ème session : mois d'octobre
6ème et 7ème session : mois de décembre
(1 session = 4 journées entières (3 1/2 j. de cours + 1/2 j. examen))

Pour obtenir le brevet de secouriste industriel **II** est impératif de suivre l'entièreté du cycle.

La priorité sera donnée aux occupants des bâtiments qui ne disposent pas ou qui disposent de peu de secouristes.

Les inscriptions peuvent se faire à l'aide du bulletin d'inscription repris ci-après et sont à envoyer à l'adresse suivante :

UNITE SECURITE ET HYGIENE DU TRAVAIL (U.S.H.T.)
Secteur Formation
A-25 1/12

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de
M. De Clercq, tél. 52961.

BULLETIN D'INSCRIPTION

SESSIONS 1994

FORMATION DE SECOURISTES INDUSTRIELS

A renvoyer à l'Unité Sécurité et Hygiène du Travail, Secteur Formation
A-25 1/12 (Tél. 52961), Téléfax ; 50105

NOM : Prénom :

Bâtiment : Etage : Bureau :

H" personnel : Téléphone :

Date : Signature :

VISA DU DIRECTEUR GENERAL OU DE SON REPRESENTANT

Date : **Signature** ;